

LE NOUVEL OBS

Semaine du jeudi 25 août 2005 - n°2129 - Dossier

LE LOGEMENT EST-IL ENCORE UNE PRIORITE ? LE TANGO DE BORLOO

La politique gouvernementale oscille au rythme des effets d'annonce et des reculades. Pendant ce temps la maison brûle

La loi Habitat pour tous, au nom si symbolique, sera-t-elle votée dans les cent jours du gouvernement Villepin I? Probablement pas. Comme la plupart des mesures en faveur du logement annoncées de longue date par Marc-Philippe Daubresse, l'ancien locataire du ministère, ce texte a été repoussé. A l'automne, dans un premier temps. Seules les ventes à la découpe ont fait l'objet d'un texte approuvé en première lecture à l'Assemblée nationale en juin dernier, mais critiqué par les propriétaires comme par les locataires concernés et de toute façon inapplicable avant d'être voté.

Le logement ne ferait-il plus partie des priorités gouvernementales? Le sujet passionne pourtant son ministre en titre, Jean-Louis Borloo, tout autant que la cohésion sociale et l'emploi dont il rappelle plus souvent l'urgence. La tâche est vaste, car l'orage gronde sans que l'on sache vraiment d'où viendront les premières gouttes. Peut-être des locataires de logements sociaux écœurés de voir leurs immeubles menacés par les bulldozers? Les foyers de contestation se multiplient et un collectif regroupant les habitants de cités d'une vingtaine de communes d'Ile-de-France a occupé les locaux de l'Agence nationale pour le Renouvellement urbain en juin dernier, bien décidé à empêcher la démolition de logements en bon état alors que la pénurie est patente. La fronde des locataires «découpés» par les investisseurs institutionnels s'est assagie, mais les associations attendent toujours un texte plus protecteur pour les locataires en place.

Moins organisés, les familles ou les jeunes ménages forcés de s'éloigner de plus en plus loin des centres-villes ne peuvent que subir leur sort. Mais ils forment des armées de mal-logés. La Fondation Abbé-Pierre comptabilise certains d'entre eux parmi «les 5,7 millions de personnes en situation de fragilité à court ou moyen terme quant à leur habitat» dénombrées en France en 2005. «A ces demandes et à ces souffrances, le gouvernement répond par des mesurette à l'affichage éclatant ou par des allers et retours qui ne changent rien», s'énerve un promoteur.

La maison individuelle à 100 000 euros, par exemple. Annonce médiatisée. Suivront des doléances des mairies obligées d'offrir des terrains pour tenir cette promesse. Quant aux 500000 logements sociaux prévus en cinq ans, ils n'ont convaincu que ceux qui souhaitaient l'être. Mécaniquement impossible, répondent les professionnels, sans que l'administration en charge se sente désavouée. Même effet «soufflé retombé» pour le nouvel indice d'indexation des loyers. Alors que l'actuelle référence, l'indice du coût de la construction, l'ICC, augmente en moyenne de plus de 4,80% par trimestre, le nouveau mode de calcul brandi comme le remède infaillible contre l'inflation ne pourra être prêt avant juillet 2006 et son efficacité n'est pas prouvée.

Effet d'annonce encore, suivi d'une reculade. Les étudiants ont failli être autorisés à louer des placards de moins de 9 m² alors que le texte censé rendre les taudis inlouables n'a pas encore 5 ans. Enfin, là où il était le plus attendu, le ministre se tait: pas de revalorisation des aides au logement prévue, alors que le gouvernement avait déjà sauté cette case en 2004. Près de 5,8 millions de foyers bénéficient de ces aides, au total plus de 13,3 milliards d'euros l'an dernier. Un chiffre qui se rapproche des statistiques alarmantes de la Fondation Abbé-Pierre. Si la ligne politique est floue, la crise, elle, gagne en netteté.

Catherine Sabbah